

*Budget—M. Stevens*

Le principe des mesures de clôture est le même. Aucune loi ne devrait être considérée comme sacrée au point de ne pouvoir être révisée. Il est aussi naturel d'abandonner des programmes que de les créer. Le gouvernement devrait constamment évaluer la portée des programmes existants et décider, selon qu'ils constituent un avantage ou un désavantage, de les maintenir ou de les supprimer. Voilà les mesures que mon parti aurait incluses à l'exposé de lundi dernier s'il avait eu l'occasion de présenter le budget.

Parmi nos 400 sociétés de la Couronne, nombreuses sont celles qui ont été créées par le gouvernement actuel. Nous croyons que certaines devraient être éliminées, fusionnées à des ministères ou vendues au secteur privé. Il faut couper court à leurs emprunts non budgétaires, surtout lorsque le taux d'intérêt consenti ne reflète pas les conditions du marché.

Le stimulant économique que représente la réduction des taxes dont j'ai parlé et les réductions des dépenses du gouvernement fédéral empêcheraient au début le déficit budgétaire de s'accroître et contribueraient par la suite à la réduire. Les consommateurs dépenseraient plus. D'ailleurs, cela accroîtrait les revenus que le gouvernement tire des taxes de vente, des taxes d'accise et des droits de douanes. Les nouveaux emplois qui seraient créés augmenteraient le nombre de contribuables. L'assainissement du climat commercial résultant de la hausse de la demande chez les consommateurs multiplierait les revenus que le gouvernement tire de l'impôt sur les sociétés. En plus des économies réalisées par la réduction des dépenses, la somme que représentent les prestations d'assurance-chômage versées par le fédéral diminuerait également au fur et à mesure que nous fournirions aux Canadiens des emplois rémunérateurs.

Je pourrais peut-être résumer en disant que s'il nous avait été donné de présenter un budget hier soir, nous aurions fait en sorte que l'austérité devienne une façon de vivre à Ottawa.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stevens:** Notre programme de trois ans dont j'ai parlé ne serait qu'un début. Ce serait le début d'une politique globale visant à dissuader le gouvernement fédéral de s'immiscer dans l'économie, d'alléger la lourde bureaucratie gouvernementale qui paralyse l'esprit d'initiative et empêche les citoyens de réaliser le rêve canadien qui s'est envolé en fumée depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement.

Nous avons parlé de la réduction plutôt mince des taxes de vente provinciales. Il faudrait également songer à ralentir la machine à impôts du gouvernement fédéral. N'oublions pas que les taxes sont sources d'inflation, qu'une taxe de 12 p. 100 se répercute au niveau de la fabrication et qu'elle augmente encore davantage au niveau du consommateur puisqu'il est le dernier maillon de la chaîne. Une fois que le grossiste a pris sa part des bénéfices, suivi ensuite par le détaillant, et que la province ajoute en plus une taxe de 12 p. 100 sur les ventes, la taxe de 12 p. 100 au niveau fédéral se traduit finalement par une hausse de prix de 28 p. 100 que la plupart des consommateurs doivent absorber. Il est possible de supprimer ou de diminuer ce type de taxe, de façon à la rendre moins régressive qu'elle ne l'est actuellement. C'est pour cette raison que nous

proposons de la réduire. En diminuant la taxe fédérale, on stimulerait l'économie, sans pour autant encourager l'inflation.

Il est tout à fait possible de trouver des mesures fiscales collectives beaucoup plus originales que ce que nous propose le gouvernement. Il est important que les mesures fiscales de ce genre comportent un mécanisme qui fasse que les sociétés réagissent de la façon souhaitée par le gouvernement au pouvoir, dans l'intérêt des Canadiens. Cette idée a été reprise plusieurs fois à la Chambre par le député de Prince Edward-Hasting (M. Hees). Le gouvernement ne l'ignore certainement pas. En tant qu'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, le député sait combien il est important de prendre toute une série de mesures fiscales avant d'obtenir les résultats recherchés et qu'il ne faut rien prendre pour acquis dans ce domaine.

J'aimerais vous exposer une méthode plus efficace pour stimuler la recherche et le développement. Nous nous réjouissons de voir que le gouvernement a pris certaines mesures lundi soir en ce sens, mais nous estimons possible de faire bien davantage. Il faudrait tenir compte du facteur inflation avant de fixer les impôts que doivent payer les sociétés. On aurait dû prendre cette décision depuis longtemps. Il faudrait inciter les Canadiens à investir particulièrement dans les petites entreprises. Lundi soir, nous, nous aurions présenté des mesures concrètes à cette fin.

Peut-être la plus grande faute du gouvernement est-elle de ne pas adopter de politique à long terme. Le ministre des Finances aurait dû dire lundi soir au pays quels résultats il entrevoit sur le plan économique pour les cinq prochaines années. A quoi bon parler des résultats escomptés sur le plan fiscal et monétaire au bout de quelques mois? Ce qui compte, c'est ce que nous allons récolter dans deux, trois et cinq ans. Il faut prendre des mesures dès maintenant pour que les graves problèmes que l'on déplore aujourd'hui n'empirent pas d'ici là. Voilà pourquoi il est si regrettable que nous n'ayons pas d'objectifs quinquennaux dans les documents budgétaires présentés lundi soir. Faisons connaître au pays les objectifs de croissance réelle retenus par le gouvernement. Quels sont les objectifs d'emploi, de niveaux d'inflation, les prévisions de dépenses publiques pour les cinq prochaines années?

• (1612)

Tous les pays industrialisés se mettent à adopter des plans de ce genre. On peut même supposer que le gouvernement actuel le ferait lui aussi, s'il avait la moindre idée de ce qu'il faudrait faire figurer dans ces prévisions pour les cinq prochaines années. Mais la vérité, c'est qu'il ne sait littéralement pas ce qu'il faudra faire demain pour aider l'économie. Alors, comment lui demander de voir cinq ans d'avance? Je propose donc, monsieur l'Orateur:

Que tous les mots suivant le mot «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit: . . . , de l'avis de la Chambre, le fait que le budget n'a pas réduit les dépenses fédérales démontre que le gouvernement admet avoir perdu le contrôle de l'économie et que la Chambre estime en outre que la réduction temporaire de la taxe de vente, qui doit prendre fin avant l'hiver prochain, ne réduira pas le chômage ni l'inflation, ne stimulera pas une véritable croissance, ne réduira pas le déficit budgétaire ni ne stabilisera le dollar, comme le ferait une réduction fiscale permanente d'un minimum de deux milliards de dollars pour les Canadiens.